

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des services publics et des ressources naturelles présente son deuxième rapport que voici :

Le Comité s'est réuni le mardi 4 juillet 2000, à 10 heures, dans la salle 255 du palais législatif, afin d'examiner le rapport annuel de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 29 février 2000, le rapport annuel de la Commission des accidents du travail pour l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 1999, le rapport annuel de la Commission d'appel pour l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 1999 et les plans de fonctionnement quinquennaux de la Commission des accidents de travail pour 1998 et 1999.

M. Jack ZACHARIAS, *premier dirigeant et président*, a fourni les renseignements demandés au sujet du rapport annuel et des activités de la Société d'assurance publique du Manitoba.

Le Comité a examiné le rapport annuel de la Commission des accidents du travail pour l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 1999, le rapport annuel de la Commission d'appel pour l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 1999 et les plans de fonctionnement quinquennaux de la Commission des accidents de travail pour 1998 et 1999.

Le présent rapport vous est respectueusement soumis.

La présidente,

Linda ASPER

Salles de comité

Le 4 juillet 2000